

Edilaix

33 COURS DE VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911

**PROGRAMME****L'occupation du domaine public en surface et en sous-sol**

REF : DFP-001

Contexte

Le droit des propriétés publiques revêt une importance pratique, juridique et financière considérable. Les contentieux se multiplient et la jurisprudence apporte de nombreuses précisions qu'il importe de maîtriser afin de sécuriser les actes et les procédures des collectivités publiques.

Les textes. : CG3P ; Code de la voirie routière.

Lien du site boutique : <https://urlz.fr/lbyc>

Durée

4.00 heures (0.50 jours)

Type d'action de formation

Action de formation

Objectif(s) pédagogique(s)

- Être capable de qualifier et maîtriser les types d'occupation du domaine public en surface et sous-sol et être capable d'appréhender les régimes juridiques applicables.

Contenu de la formation

- I.- Définition et composition du domaine public ferroviaire
- II.- Les théories de l'accessoire et de l'accession
- III.- Les règlements de voirie
- IV.- Les occupations en surface
 - Les occupations privatives
 - La perception de redevances
- V.- Les réseaux souterrains
 - Les occupants de droit
 - Les travaux : coordination et autres
 - La propriété des fourreaux
 - La fixation des redevances
- VI.- L'occupation sans titre du domaine public routier

Profils des apprenants**Pré-requis**

Aucun pré-requis pour cette action de formation

Organisation de la formation**Moyens pédagogiques et techniques**

Edilaix

33 COURS DE VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911



- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents et supports de formation à télécharger en version pdf;
- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;
- Quiz de fin de formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Un questionnaire de type QCM sera disponible sur l'espace apprenant du participant.

Ce QCM devra être réalisé dans un délai de 8 jours après la formation et donnera lieu à la remise d'une attestation de fin de formation/attestation des acquis.

Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques (en matière d'accessibilité handicap, régime spécial, ou autres).

Référent handicap : Alexandra MARTIN formation@groupe-edilaix.com. (Merci de nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la formation).

Équipe pédagogique Edilaix

Comité pédagogique composé de :

Yves STERVINOÛ - Président de la société Edilaix

Jean-Marc ROUX - Responsable pédagogique et directeur scientifique des éditions Edilaix

Alexandra MARTIN - Directrice de la société Edilaix et référente handicap

Julie STERVINOÛ - Gestionnaire de formation

[Conditions générales d'inscription et de vente sur www.edilaix.com](http://www.edilaix.com)

[Livret d'accueil participant](#)